

<p style="text-align: center;">CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION</p>

ACADEMIE DE NANTES

SESSION 2010

SUJET DE PREMIERE CATEGORIE :

Classes de Lycée professionnel.

Réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Etude d'un Ensemble documentaire

Sujet : « L'appel du 18 juin 1940 : quel impact jusqu'en 1945 ? »

Liste des documents :

- Document 1 : L'appel du 18 juin 1940 : discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres.
- Document 2 : La Résistance : l'exemple d'un engagement. Tract du mouvement Franc-Tireur.
- Document 3 : Lettre de Charles de Gaulle à Jean Moulin (22 octobre 1942).
- Document 4 : Le ralliement des colonies à la France libre.
- Document 5a et 5b : La reconnaissance de la France libre par les Alliés.

PREMIERE PARTIE (notée sur 8 points).

Vous analyserez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Où et pourquoi le général de Gaulle a-t-il lancé son appel ? (document 1)
2. Montrez comment l'appel a pu susciter des engagements pour refuser la défaite. (documents 1, 2, et 4)
3. Quelle est la mission fixée par le général de Gaulle à Jean Moulin et quelles en sont les conséquences ? (document 3)
4. D'où le général de Gaulle organise-t-il sa résistance ? Dans quelle mesure ces lieux reflètent-ils l'évolution du conflit ? (documents 1 et 4)
5. Quelles relations le général de Gaulle entretient-il avec les Alliés ? Comment ont-elles évolué durant le conflit ? (document 5a et 5b)

DEUXIEME PARTIE (notée sur 12 points). Le nombre de ligne n'est pas limité.

A l'aide des réponses aux questions, des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse organisée au sujet :

« L'appel du 18 juin 1940 : quel impact jusqu'en 1945 ? »

Document 1 : L'appel du 18 juin 1940 : discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres.

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »



Tract du mouvement Franc-Tireur, 1942.



Conseil Général de la Savoie – Archives Départementales (1382 w 102).
Document extrait du manuel 1^{ère} Bordas 2007, p. 332

Document 3 : Lettre de Charles de Gaulle à Jean Moulin (22 octobre 1942).

« Mon cher ami,

La présence simultanée à Londres de Bernard et de Charvet a permis d'établir l'entente entre leurs deux mouvements de résistance, et de fixer les conditions de leur activité sous l'autorité du Comité national. (...) Les dispositions qui ont été arrêtées faciliteront l'exécution de la mission qui vous est confiée. Vous aurez à assurer la présidence du comité de coordination au sein duquel seront représentés les trois principaux mouvements de résistance : Combat*, Franc-Tireur**, Libération***. Vous continuerez d'autre part comme représentant du Comité national en zone non-occupée, à prendre tous les contacts politiques que vous jugerez opportuns. Vous pourrez y employer certains de nos agents qui vous sont directement subordonnés. »

Charles de Gaulle,

Lettre du 22 octobre 1942, envoyée de Londres et portant le cachet « très secret ».

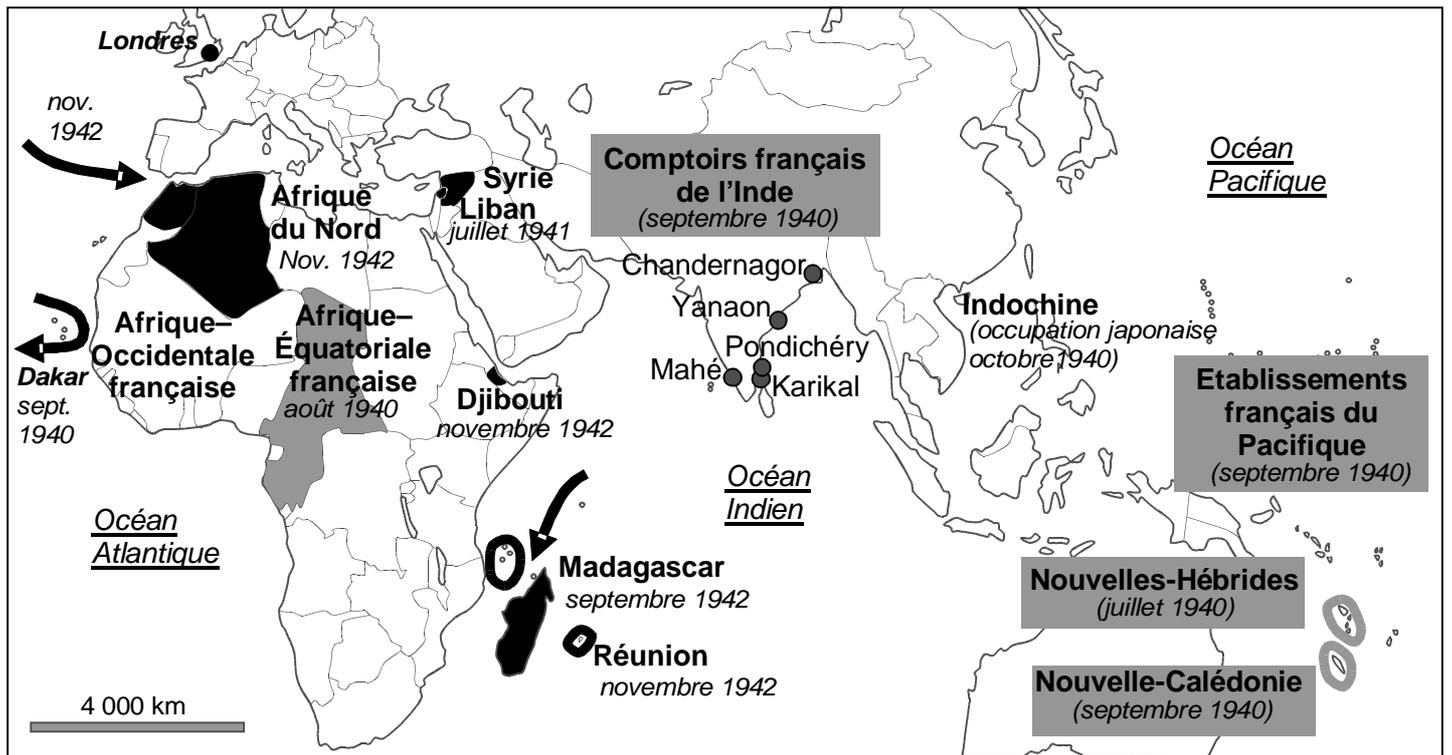
* Le mouvement *Combat* est né de la fusion de militaires et de démocrates chrétiens en zone sud

** *Franc-Tireur* est un mouvement communiste implanté en zone sud

*** *Libération* recrute, aussi bien en zone nord que sud, des socialistes et des syndicalistes

Document extrait du manuel de 1^{ère} Hatier 2007, p.345.

Document 4 : Le ralliement des colonies à la France libre.



-  } territoires ralliés à la France libre en 1940
-  } territoires restés fidèles à Vichy jusqu'en 1942
-  } territoires ralliés ou restés sous le régime de Vichy jusqu'à intervention ou débarquement
-  } allié entre 1941 et 1943.
-  } interventions militaires des Alliés

Carte composée à partir du manuel de 1^{ère} Hachette 2007, p. 319

Documents 5 a et 5 b : La reconnaissance de la France libre par les Alliés.

A la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord du 8 novembre 1942, un Comité français de la Libération nationale (CFLN) est formé. Le général de Gaulle en assume seul la présidence à partir du 9 novembre 1943. Le 2 juin 1944, le CFLN prend le nom de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Les trois Grands – les Etats-Unis (Roosevelt), l'URSS (Staline) et le Royaume-Uni (Churchill) – reconnaissent officiellement le CFLN le 26 août 1943, puis le GPRF le 23 octobre 1944.

Document 5a : Rencontre entre de Gaulle et Roosevelt à Washington en juillet 1944.



Document 5b : Signature de l'accord franco-soviétique à Moscou, le 10 décembre 1944.

